

- Dest. :** Tous les présidents de section locale ou dirigeants à l'échelon le plus élevé du personnel scolaire des CAAT  
Exécutif divisionnaire du personnel scolaire des CAAT
- Exp. :** RM Kennedy, président de l'Exécutif divisionnaire du personnel scolaire des CAAT
- Date :** Le 26 octobre 2020
- Objet :** Conférence de prénégociation 2020 du personnel scolaire des CAAT
- 

Chères, chers membres,

Nous vous informons par la présente de la convocation à la Conférence de prénégociation 2020 du personnel scolaire des CAAT.

**Date:** Vendredi 20 novembre 2020, de 9 h à 17 h  
Samedi 21 novembre 2020, de 9 h à 13 h

**Réunion virtuelle :** Tous les participants recevront les instructions une fois que leur participation aura été confirmée.

**Inscription :** Vendredi 20 novembre 2020, de 8 h à 9 h

Nous élirons notre équipe de négociation et mettrons l'accent sur la préparation à la mobilisation de nos sections locales pour ce qui sera une ronde de négociation cruciale pour notre secteur. Nous discuterons également du rôle du Comité consultatif sur la négociation collective.

Les comités et les sections locales sont invités à soumettre leurs rapports à [divexcaata@gmail.com](mailto:divexcaata@gmail.com) et [jhaggart@opseu.org](mailto:jhaggart@opseu.org) avant **le vendredi 30 octobre 2020** afin de prévoir suffisamment de temps pour la traduction. Vous trouverez ci-joint le rapport de prénégociation des sections locales qui a pour principal objectif de préparer la mobilisation.

En raison de la pandémie, le processus électoral de notre division sera différent, car nous ne pouvons pas nous rencontrer en personne comme auparavant. Au lieu de cela, nous conduisons notre réunion de manière virtuelle, en utilisant Zoom et la technologie de vote en ligne.

## **N<sup>bre</sup> de délégué(s) admissible(s)**

Conformément à l'article no 1.2.1 des Règlements de la Division du personnel scolaire des CAAT :

Les sections locales du personnel scolaire choisissent leurs délégués, conformément à la formule du Congrès ci-dessous. Les membres actuels de l'Exécutif divisionnaire (ExDiv) sont automatiquement délégués en sus du nombre alloué à leur section locale tout comme les membres du Conseil exécutif de la Division. La moitié des délégués inscrits constitue un quorum pour toute réunion divisionnaire.

Formule du Congrès – Taille de la section locale :

- Jusqu'à 150 membres 1 délégué
- de 151 à 300 membres 2 délégués
- de 301 à 500 membres 3 délégués
- de 501 à 800 membres 4 délégués
- de 801 à 1100 membres 5 délégués
- de 1101 à 1500 membres 6 délégués
- de 1501 à 1900 membres 7 délégués

## **Comité consultatif sur la négociation collective**

Le Comité consultatif sur la négociation collective est un nouvel élément de nos procédures de négociation. Un délégué devrait également être élu en tant que membre du Comité consultatif sur la négociation collective (CCNC). Dans les sections locales qui ont un seul délégué aux réunions divisionnaires, le membre du CCNC assiste à la fois à la Conférence de prénégociation et à la réunion d'établissement des revendications finales en tant que suppléant ou observateur.

Avant la Conférence de prénégociation, les membres de chaque section locale élisent un (1) des délégués qui représente la section locale au Comité consultatif sur la négociation collective (CCNC). Le CCNC au complet est composé d'un (1) membre de chaque section locale et de huit (8) membres à charge partielle. Le rôle du CCNC est de fournir des conseils et des renseignements confidentiels à l'équipe de négociation, au besoin et à la demande de l'équipe, et de soutenir les efforts de mobilisation, conformément au mandat du CCNC. Le représentant qui siège au CCNC devrait être une personne autre que le président de la section locale ou qu'un membre de l'Exécutif divisionnaire.

Les dépenses encourues pour les suppléants/observateurs sont à la charge de la section locale. Le siège social du OPSEU/SEFPO ne prendra en charge les frais d'un suppléant **SEULEMENT** lorsque ce dernier assiste à la place d'un délégué. Veuillez noter que les suppléants, comme les délégués, doivent être élus.

***\*\*Remarque : Comme cette réunion a lieu de manière virtuelle, aucune dépense en dehors de temps libre pour un congé (si nécessaire) ne sera remboursée, sauf dans des circonstances spéciales où les dépenses ont été approuvées au préalable.***

## **Lettre de créance (Formulaire d'accréditation)**

Le Guide des politiques du OPSEU/SEFPO (article 16.1) stipule que la lettre de créance doit porter la signature de deux (2) dirigeants de la section locale. Nous avons préparé un formulaire à utiliser pour inscrire le nom de tous les participants. Veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli à l'Unité des conférences à [conferencesandtravel@opseu.org](mailto:conferencesandtravel@opseu.org) au plus tard **le vendredi 30 octobre 2020**. Veuillez indiquer clairement votre statut sur le formulaire (p. ex. délégué/suppléant/observateur/MCE).

Une fois le formulaire reçu, un courriel de suivi vous sera envoyé pour vous inscrire via le Portail des membres du OPSEU/SEFPO durant la semaine du 6 novembre. Afin de confirmer votre présence, veuillez remplir la demande d'inscription sur le portail des membres au plus tard le **vendredi 13 novembre 2020**.

**\*\* Remarque : l'inscription et les autres formulaires requis ne seront pas traités tant que la Lettre de créance (Formulaire d'accréditation) n'aura pas été reçue.**

### **Échéances :**

Lettre de créance (formulaire d'accréditation), **30 octobre**  
Inscription du participant sur le portail du OPSEU/SEFPO, **13 novembre**

## **Formulaire de demande d'accommodement selon le *Code des droits de la personne***

Si vous avez besoin d'un accommodement au titre des droits de la personne ou bénéficiez d'un accommodement en vertu du *Code des droits de la personne*, veuillez remplir entièrement la Demande d'accommodement au titre des droits de la personne avant de la soumettre.

## **Politique du OPSEU/SEFPO en matière de garde d'enfants**

L'OPSEU/SEFPO remboursera les frais de garde d'enfants conformément à la politique. Le taux du OPSEU/SEFPO pour les soins prodigués à un membre de la famille est de 15 \$/heure jusqu'à concurrence de 220 \$ par période de 24 heures pour votre participation à une activité syndicale. Vous devrez fournir un reçu signé par le prestataire, indiquant les dates du service, l'adresse et le numéro de téléphone du prestataire, ainsi que le nom et l'âge des enfants.

**\*\*Remarque : Comme cette réunion est virtuelle, les frais de garde d'enfants ne seront remboursés qu'après approbation préalable. Veuillez envoyer vos demandes d'approbation préalable concernant la garde d'enfants à :**

[conferencesandtravel@opseu.org](mailto:conferencesandtravel@opseu.org).

## **Procédures pour soumission électronique des formulaires**

Une fois que la lettre de créance (formulaire d'accréditation) a été reçue et traitée, les membres doivent remplir le formulaire d'inscription sur le Portail des membres du OPSEU/SEFPO.

Veillez trouver ci-joint la documentation suivante :

1. Lettre de créance (Formulaire d'accréditation)
2. Procédures de négociation du personnel scolaire des CAAT
3. Demande d'accommodement au titre des droits de la personne du OPSEU/SEFPO
4. Portail des membres - Brève marche à suivre
5. Tutoriel d'inscription à une activité
6. Tutoriel sur la demande de remboursement des frais en ligne

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous remercions pour votre coopération et participation.

En solidarité,

Distribution autorisée par



---

RM Kennedy  
Président, Division du personnel scolaire des CAAT

---

Warren (Smokey) Thomas  
Président de l'OPSEU/SEFPO

- c.c. Tous les dirigeants de section locale au rang le plus élevé  
RM Kennedy, président de l'Exécutif divisionnaire du personnel scolaire des CAAT  
Membres du Conseil exécutif  
Unités de négociation – SP et CAAT  
Stephen Saysell, administrateur, Services aux sections locales et Négociation collective  
Anastasios Zafiriadis, superviseur CAAT-A.  
Heather Petrie, négociatrice bilingue  
Manzur Malik, chercheur  
Rachael Williams, assistante de recherche  
Janey Haggart, secrétaire  
Elsbeth Lumley, adjointe administrative par intérim  
Service des demandes de remboursement  
Unité des conférences et déplacements  
Tous les bureaux régionaux